



Municipalité

1ère série de compléments au budget 2008 Renseignements complémentaires sur certains postes

346.3141.01 Entretien-rénovations patrimoine financier

Un crédit complémentaire de fr. 33'500.- est sollicité pour l'aménagement et l'entretien des locaux de l'Aspmad à la rue de Neuchâtel 4. Ces locaux n'ont pas fait l'objet de travaux d'entretien depuis l'emménagement de l'Aspmad qui date de 10 ans. Ces locaux nécessitent des travaux de rafraîchissement au niveau de la peinture, des revêtements de sol et de l'assainissement d'un dégât d'humidité dans la salle d'ergothérapie.

427.3011/3102/3109/3185/3901/4516/4526 Bureau AggloY

Un crédit complémentaire net de Fr. 100'000.- est sollicité. Ce montant correspond à la somme demandée à l'article 3 du préavis PR08.12R (voté le 5 juin 2008) pour couvrir les frais annuels de fonctionnement du bureau AggloY. Il était prévu dans un 1^{er} temps d'imputer cette dépense sur le compte 425.3185.04, mais étant donné la diversité de la nature des dépenses, nous avons été dans l'obligation d'ouvrir différents comptes.

436.3185 Prestations de services

Un crédit complémentaire de fr. 48'400.- est sollicité pour financer différents mandats externes visant à renforcer la commission « deux roues ». Par contre, la somme de fr. 50'000.- prévue au budget pour une étude de la signalétique en ville ne sera pas utilisée, puisque qu'elle entrera dans le cadre d'un prochain crédit d'investissement.

613.3189 Prestations de tiers

Un crédit complémentaire de fr. 47'400.- est sollicité pour financer une enquête et une étude sur le stationnement en ville et au centre-ville afin notamment de déterminer dans quelle mesure les places de parc au centre ville ne sont pas accaparées par les commerçants ou par d'autres usagers de longue durée. Cela doit permettre à la Municipalité de prendre les décisions opportunes en ce qui concerne la durée maximale de stationnement à autoriser.

802.3141 Entretien des immeubles

Un crédit complémentaire de fr. 45'000.- est sollicité pour l'entretien de l'enveloppe des stations électriques (peinture et étanchéité). Pour cause de surcharge de travail, les travaux prévus en 2007 n'ont pas pu être réalisés et nous avons pris du retard. Des fuites ont été constatées notamment à Pierre de Savoie.